

# Défendre les droits des Tibétain·es

## Condamnation des violations systématiques de la liberté religieuse au Tibet par la Chine

Alors que le 14e Dalaï-Lama du Tibet fête son 90e anniversaire le 6 juillet 2025, la Fédération internationale des ligues des droits humains (FIDH) saisit cette occasion pour mettre en lumière les violations graves et persistantes de la liberté religieuse dont est victime le peuple tibétain.

La liberté religieuse est un droit humain fondamental, consacré par le droit international, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Au Tibet, cependant, ce droit est systématiquement bafoué par les autorités chinoises à travers des politiques de répression, de surveillance, d'assimilation forcée et de contrôle étatique de la vie religieuse.

L'ingérence du gouvernement chinois dans le bouddhisme tibétain comprend notamment :

- La nomination des chefs religieux et le contrôle des institutions monastiques ;
- L'endoctrinement forcé des moines, des nonnes et des laïcs par la propagande politique ;
- La criminalisation des expressions de loyauté envers les figures religieuses tibétaines, y compris le Dalaï-Lama ;
- L'imposition de systèmes éducatifs coercitifs, tels que des internats qui coupent les enfants de leur héritage religieux et culturel.

---

**DÉFENDRE LES DROITS DES TIBÉTAIN·ES**

---

2/2

L'une des violations les plus alarmantes est la tentative continue de la Chine d'affirmer son autorité sur la sélection du prochain Dalaï Lama, en totale contradiction avec les traditions religieuses bouddhistes tibétaines séculaires. Cela représente non seulement une atteinte au droit du peuple tibétain à l'autodétermination, mais aussi une violation directe de sa liberté de conscience et de croyance.

**La FIDH :**

- **Condamne la répression de la vie religieuse tibétaine** par la Chine, y compris les efforts menés par l'État pour contrôler la doctrine, la pratique, le leadership et l'éducation au sein du bouddhisme tibétain ;
- **Appelle le gouvernement chinois à cesser immédiatement toute ingérence dans le processus de succession du Dalaï Lama** et à respecter le droit des communautés bouddhistes tibétaines à mener leurs affaires religieuses de manière indépendante ;
- **Exige que la Chine mette fin à ses politiques d'assimilation**, notamment le système d'internats de type colonial qui porte atteinte à la langue, à la culture et à l'éducation tibétaines ;
- **Demande instamment la reprise d'un dialogue constructif entre les autorités chinoises et les représentants du Dalaï Lama**, en vue de parvenir à une solution pacifique fondée sur le respect des droits fondamentaux ;
- **Appelle la communauté internationale**, y compris l'Union européenne à travers son régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme, à imposer des sanctions ciblées aux responsables chinois de violations de la liberté religieuse au Tibet.

La FIDH est solidaire du peuple tibétain et réaffirme son engagement à défendre son droit de croire, de pratiquer sa religion et de choisir ses chefs spirituels sans crainte ni ingérence.